



## CULTURE EN DANGER AUDIOVISUEL PUBLIC MENACÉ !



150 millions d'euros de budget en moins pour l'audiovisuel public en 2025, c'est la baisse que prévoit le projet de budget 2025 et qui alarme fortement la Fédération CGT du Spectacle et ses syndicats.

Une telle diminution de moyens aura forcément des conséquences catastrophiques pour les contenus et pour les emplois des travailleurs et travailleuses du secteur. Moins de moyens cela signifie moins de journalistes et de technicien·nes sur le terrain ; moins d'espace pour une programmation démocratique et plurielle ; de nombreux projets impactés, avec forcément des répercussions sur le volume d'emplois.

Les Commissions Culture et Finances ont rendu un avis défavorable sur les Contrats d'Objectifs et de Moyens des entreprises de l'audiovisuel public qui ne peuvent être tenus face à de telles baisses. Le gouvernement a également annoncé le 7 novembre dernier que les soldes de crédits de transformation 2024, pour un montant de 30 millions, ne seront pas versés, alors qu'ils ont été dépensés par les entreprises de l'audiovisuel public ce qui les plongera en déficit dès 2024.

Le Parlement a finalement adopté le 20 novembre la modification de loi organique relative aux lois de finances, afin que le système en place d'affectation d'une fraction de la TVA au secteur public de la communication audiovisuelle puisse être maintenu au-delà de la fin de l'année 2024. Ceci permet d'éviter une budgétisation dangereuse pour l'indépendance de l'audiovisuel public mais le pourcentage de TVA affecté à l'audiovisuel public sera cependant défini chaque année par le projet de Loi de Finances et sera donc lié aux choix du gouvernement.

D'autre part la TVA est une taxe injuste qui frappe indifféremment chaque citoyen sans prendre en compte les différences de revenus. La Fédération Cgt Spectacle et ses syndicats, notamment le Syndicat National de la Radiodiffusion, de la Télévision et de l'audiovisuel (SNRT-CGT Audiovisuel), en lien étroit avec le Syndicat National des Journalistes (SNJ-CGT) continuent à défendre le projet d'un fonds de garantie de l'information indépendante, du savoir et de la création, alimenté par une « Contribution Citoyenne Progressive selon les Revenus », plus protecteur et plus juste socialement.

Dès le lendemain du vote, le projet de fusion-holding de France Télévisions, Radio-France, l'INA et France Médias Monde était de nouveau évoqué par la ministre de la Culture. Il sera examiné début décembre en Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée nationale et du 17 au 19 décembre en séance publique de l'Assemblée. Ce projet est inquiétant à la fois pour l'indépendance du service public audiovisuel mais également d'un point de vue éditorial.

Les fusions se font rarement à l'avantage des salarié·es et nos syndicats sont en alerte face à la menace de diminution des effectifs, de dégradation des conditions de travail ainsi qu'aux renégociations de couvertures conventionnelles que cela pourrait entraîner.

Face à l'impossibilité de construire un budget à l'équilibre en 2025, la Présidente de France Télévisions a même déclaré qu'une seule solution existe pour faire face : la fusion. Une démonstration qu'il s'agit bien d'un processus de rationalisation de l'audiovisuel public pour générer des économies et en aucun cas pour le rendre plus fort.

Dans ce contexte, quel sens prendra le renouvellement de la Présidence de France Télévisions au printemps 2025 avec une prise d'effet au moins d'août ? Une préfiguration de la direction de la holding ?

L'audiovisuel public a un rôle primordial pour garantir une information indépendante et fiable et la Fédération CGT du spectacle et ses syndicats mettront tout en œuvre pour le soutenir et le renforcer, notamment dans la lutte contre la concentration des médias.

La situation est particulièrement inquiétante également dans le secteur du spectacle vivant, déjà profondément fragilisé et dont les budgets ne cessent d'être sabrés.

**La CGT Spectacle appelle les professionnel·les à s'organiser, à tenir des assemblées générales pour préparer massivement les journées de mobilisation des mois à venir :**

- **5 décembre : mobilisation nationale interprofessionnelle pour la défense des services publics et de l'industrie,**
- **19 décembre : mobilisation nationale culture pour gagner le droit de vivre de nos métiers.**

Paris, le 27 novembre 2024